

30 Sept 2013
10.10
9h00

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre Commerciale)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION
DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

No cour : 500-11-045024-136
No dossier : 41-1770509

ALEXANDRE BEAUDOIN-BONOTTO

Débiteur-requérant

30 septembre 2013
Vu le rapport des collégiés et
les représentations
Vu les rapports de l'art 50.4(9) LFI
Par ces motifs

et
RICHTER GROUPE CONSEIL INC., ayant
une place d'affaires au 1981, avenue McGill
College, 12^e étage, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H3A 0G6,

Syndic

PROROGES jugées le 14 novembre 2013
les délais visent la proposition

[Signature]
et

SURINTENDANT DES FAILLITES, 1155, rue
Metcalf, 10^e étage, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H3B 2V6,

COPIE CONFORME
Nelia Lis Gars
OFFICIER AUTORISÉ

REQUÊTE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT
D'UNE PROPOSITION

(Article 50.4 (9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R.C. 1985 c. B-3)

À L'UN DES HONORABLES JUGES OU AU REGISTRAIRE DE LA COUR
SUPÉRIEURE, SIÉGEANT EN CHAMBRE COMMERCIALE, DANS ET POUR LE
DISTRICT DE MONTRÉAL, LE DÉBITEUR-REQUÉRANT, EXPOSE CE QUI SUIT :

50109
0294904-0111-4625
PALAIS SUPÉRIEUR MONTRÉAL
JUGEMENT DU JUGE
COUR SUPÉRIEURE

let